

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mai, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36 **Quorum : 19**

Présents : 26

Ayant donné un Pouvoir : 04

Absents : 06

Ne prenant pas part au vote : 0

Votants : 30

Résultat du vote :

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 30

Pour : 30

Contre : 0

**Majorité absolue des suffrages
exprimés :** 16

Secrétaire de séance :

Georges CAGNIN

Date de la convocation :

14/05/2025

26 présent(e)s : *Avressieux* : MM. REGALLET Paul, WALLE Olivier. *Belmont-Tramonet* : Mme BOURBON Marie-Christine. *Champagneux* : Mme SAUNIER Elise, M. CAGNIN Georges. *Domessin* : Mmes ANDRE Valérie, HERRAULT Françoise, MADELON Caroline, M. LESAGE Claude. *La Bridoire* : Mme JOURDAN Véronique, MM. BERTHIER Yves, VITTOZ Philippe. *Pont de Beauvoisin* : Mme FERRARI Myriam, MM. BERTHOLLIER Christian, LECOQ Pascal, LOMBARD Daniel. *Rochefort* : M. ARGOUD Yves. *Saint Béron* : Mme VERRIER Muriel, M. PERROT Alain. *Saint Genix-les-Villages* : Mmes COUDURIER Françoise, PICARD Marie-France, MM. DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre, PARAVY Jean-Claude, PUGNOT Bertrand. *Sainte Marie d'Alvey* : M. PERSON Philippe. *Verel-de-Montbel* : M. CEVOZ-MAMI Christian.

04 Pouvoirs : Mme BEGUIN-BECHEROT Nathalie à Mme JOURDAN Véronique, M. PEYSSONNERIE Daniel à Mme FERRARI Myriam, M. VERGUET Nicolas à Mme BOURBON Marie-Christine, Mme YACONO Céline à M. LOMBARD Daniel.

06 Absent(e)s : M. BILLON Pierre, M. GONARD Xavier, Mme LABBAY Catherine, Mme MESTRALLET Nadège, M. PICHE Barthélémy et REVEL Daniel.

OBJET : REGULARISATION FONCIERE – PROJET VOIE VERTE DU GUIERS ;

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2022_02_22_37 du 22 février 2022 portant engagement d'une procédure de sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre et approbation du projet de valorisation de la ViaRhôna dont le projet de voie verte du Guiers,

Pour le bon aménagement de la voie verte du Guiers, il est nécessaire d'acquérir quelques mètres carrés des terrains cadastrés C1223, C1212, C1404, C1403, C1230 sur la commune de Saint Genix les Villages, en bordure de la RD 916 A.

Une limite d'emprise future a été convenue sur site avec le représentant de la société propriétaire du terrain.

La surface à acquérir serait d'environ 100 m².

Il est rappelé que les services fiscaux ne procèdent pas à une estimation dès lors que le coût d'acquisition ou de vente est inférieur à 180 000,00 €.

Il est proposé au conseil communautaire d'acquérir la totalité des mètres carrés utiles à la réalisation du projet

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,
Par 30 voix pour ; aucune voix contre ; aucune abstention,**

- **APPROUVE** le projet d'acquisition foncière ;
- **AUTORISE** le Président à négocier et signer l'acquisition des mètres carrés nécessaires au projet dans la limite de 50,00€/m² et la réalisation de petits travaux annexes (type abattage d'arbre attenant à l'emprise de la voie verte) ;

Le Président,

-Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.

-Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 05/06/2025,

Le Président,
Paul REGALLET

Le secrétaire de séance
Georges CAGNIN